

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 18 SEPT 2017

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 175843 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Ingénieurs du Cinéma et de l'Audio-visuel, session 2017.

Ce sont :

INGÉNIEUR DU CINÉMA ET DE L'AUDIO-VISUEL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SAWADOGO BOUKARY	00039	B7723658	26/10/86
2°	BATIONO BABOU ULRICH FULBERT	00287	B8139545	16/05/85
3°	BARO OROKIATOU	50006	B0904247	21/02/89
4°	NEYA KALGA	00263	B6429665	12/08/84
4°EX	KIENTEGA OUMAROU	00207	B5874629	15/07/90

Arrêté la présente liste à 5 admissibles.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TRAORE ADAMA	00354	B2739162	09/05/86
2°	ZAN FANTA AIDA	00199	B3329490	14/08/89
3°	SAWADOGO HADO JULES	00164	B0907160	19/07/84
4°	ZERBO MORI FABRICE	00314	B6622893	22/08/86
5°	AKIARIBOU ROGER	00288	B3555843	02/10/87
6°	ILBOUDO WENDYAAM ELLA NADEGE	00020	B0335104	28/04/88
7°	TOU DAOUDA	125002	B2902519	08/07/86
8°	ZARE ABDOUL KADER CHRISTIAN	00371	B3059775	21/04/88
9°	COMPAORE IRENE PINGDWENDE	00114	B2717700	31/01/89
10°	BAYALA GNAMBOUE HERMANN	00408	B8014287	21/10/87
11°	BATIONO BOUMA	00346	B0381019	31/12/84
12°	KABORE ETIENNE	00317	B3662194	23/12/90

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
13°	KONATE ISSOUF	65014	B2899154	13/06/86
14°	SONDO JEAN DE DIEU	00175	B8891491	15/05/87
15°	ILBOUDO MAHAMADI	00052	B3304745	31/12/87

Arrêté la présente liste à 15 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles et ceux placés sur la liste d'attente sont invités à déposer leurs dossiers physiques accompagnés du récépissé d'inscription dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication des résultats à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de Ouagadougou.
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission du candidat ne sera effective qu'après la validation du dossier physique de candidature.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général


Souleymane LENGANE

